Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 073-217302058-20251121-20250706-DE

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	***COMMUNE LE PONTET EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS***
Nombre de conseillers En exercice: 8 — Présents: 7 — Votants: 7 — Absents: 1	**Séance du 21 novembre 2025** L'an deux mil vingt-cinq, le vingt et un du mois de novembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle communale, sous la Présidence de André DAZY, Maire.
Date de convocation : 06/11/2025 Date d'affichage de la délibération : 27/11/2025	**Présents :** Alexandra BERGER, Yann BERGER, André DAZY, Carl GINET, Pascal LIMARE, Aline MAUCHERAT, Daniel PILLET **Elu ayant donné pouvoir :** - **Absente :** Laurence BERGER **Secrétaire de séance** : Alexandra BERGER

<u>Délibération n°2025-07-06:</u> Convention avec les AFP pour la mise à disposition de la secrétaire de mairie

Depuis leur création, les AFP du Replat et de l'Adret et des Blâches font appel à la mairie pour le travail de secrétariat. Le(a) secrétaire de mairie effectuent différentes tâches administratives pour ces deux structures sur les heures normalement dédiées au secrétariat de mairie.
Ce tâches consistent à :

- préparer les réunions
- rédiger et transmettre les procès verbaux et délibérations
- élaborer les budgets
- effectuer la comptabilité

Le temps est estimé à environ 4 jours par AFP et par an.

Considérant le manque de formation et/ou de disponibilité des membres du bureau de ces AFP pour effectuer ces tâches ;
Considérant les faibles moyens financiers des AFP pour rémunérer un travail de secrétariat ;
Considérant l'intérêt de la commune au bon fonctionnement de ces AFP ;
Le maire propose de régulariser cette situation par délibération et de mettre à disposition gracieusement le(a) secrétaire de mairie pour effectuer ces tâches.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** la mise à disposition gratuite du secrétariat de mairie pour le temps et les tâches décrites ci avant.

Vote : 7 voix pour- adopté à l'unanimité

Le secrétaire de séance,
Alexandra BERGER

Le Maire,
André DAZY

MAIRIE du PONTET (Savoie)

Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 073-217302058-20251121-20250706-DE